ASSEMBLEE GENERALE DE L'URIOPSS BRETAGNE

18 JUIN 2019

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Gilles ROLLAND

Chers amis, mesdames, messieurs,

En juin 2018, nous étions à Cicé-Blossac, à Bruz ; cette année nous sommes dans le Morbihan, à Ploërmel ; ce n'est pas le fruit du hasard, c'est une volonté unanime des administrateurs et de la directrice de se rapprocher des adhérents sur leur département, de leur témoigner notre attention et notre attachement.

C'est un plaisir de vous retrouver, administrateurs et professionnels, pour un moment de bilan sur l'année écoulée, un échange sur l'actualité mais aussi sur la perspective de 2020 qui sera pour notre URIOPSS une année mémorable avec le Congrès national.

Nous avons également le plaisir et l'honneur d'accueillir une fois encore le président de l'UNIOPSS, Patrick DOUTRELIGNE, et le directeur général Jérôme VOITURIER pour notre temps d'échange sur « affirmer, soutenir et valoriser le rôle et l'utilité des associations de solidarité sur les territoires » prévu vers 11 h 15.

Leur présence est sans doute à considérer comme le lancement officiel de la préparation de notre congrès, qui va mobiliser les adhérents bretons ! Merci chers Patrick et Jérôme pour votre présence, l'attention et la confiance témoignées à l'URIOPSS Bretagne.

En juin 2018, l'UNIOPSS a décidé de confier à l'URIOPSS Bretagne l'organisation du Congrès National des 1er et 2 avril 2020 qui se tiendra au Centre des Congrès de Rennes en parfaite coopération et sous le pilotage des services de l'UNIOPSS, qui a l'expérience de ces congrès.

En ce début d'assemblée, je tiens à saluer les partenaires qui sont présents à nos côtés, de manière régulière, qui contribuent à l'organisation de nos journées et assemblées, qui soutiennent l'URIOPSS par des conventions de partenariats annuelles ou pluriannuelles ou qui nous permettent de vous accueillir dans des lieux agréables et fonctionnels, dans les meilleures conditions.

L'URIOPSS ne perçoit aucune subvention et son budget repose sur les cotisations d'une part et les prestations d'autre part. Ceci lui permet une indépendance dans ses prises de position politiques, dans l'intérêt de ses adhérents et in fine des usagers et patients et ces soutiens de nos partenaires sont précieux.

Je salue la présence de Mr Patrick CARE, président du Conseil Economique, Social et Environnemental de Bretagne. Bienvenue cher Président.

La FEHAP vient de changer de délégué régional et je tiens à remercier très chaleureusement Bernard CALON pour la qualité et la cordialité des rapports entre la délégation régionale FEHAP Bretagne et l'URIOPSS ; il a passé le relais à Hélène BLAIZE, directrice générale de la Fondation Ild'ys, dont je ne doute pas qu'elle consolidera les excellentes relations entre nos deux organismes.

Un président n'est rien sans une équipe d'administrateurs et un bureau : chers collègues, merci pour votre action désintéressée mais oh combien engagée au service de l'URIOPSS et de ses adhérents personnes morales.

L'année 2018 nous a bien sollicités et je tiens à vous remercier les uns et les autres :

Les vice-présidents, Lionel BRUNEAU pour le 22, Claire CASTELLAN pour le 35 et Roland JANVIER pour le 29, sans oublier Philippe SCHABAILLIE qui a bien voulu être le relais des attentes des morbihannais auprès du Conseil.

Le trésorier Marcel CHOTARD et MC CARPENTIER trésorière adjointe.

Le secrétaire Jean ELLEOUET et le secrétaire-adjoint Alain TANGUY.

En 2018, le Conseil s'est réuni à trois reprises, dont un séminaire en présence de l'équipe de professionnels, 3 Bureaux ont été tenus ; à cela s'ajoutent l'AG du 7 juin et la journée de rentrée du 27 septembre.

J'ajouterai bien sûr le Congrès de l'UNIOPSS à Tours en avril, une réussite malgré les problèmes de transport de l'époque…

L'URIOPSS Bretagne disposant d'un siège au Conseil d'Administration de l'UNIOPSS, nous avons été présents ou représentés aux 4 séances et je remercie Claire CASTELLAN vice-présidente d'avoir bien voulu me remplacer pour partie de ces réunions.

Enfin, l'UNIOPSS a organisé en 2018 trois conférences des présidents d'URIOPSS dont 1 en présence des directeurs.

Comme vous le constatez, les administrateurs se sont largement investis, la directrice et l'équipe aussi !

Cet investissement soutenu, riche d'échanges, de décisions et d'actions, contribue au bon fonctionnement de notre URIOPSS mais aussi de l'UNIOPSS.

Merci également à tous ceux qui portent des mandats au titre de notre Union et notamment à Hugues FELTESSE, administrateur, qui anime le Collectif ALERTE Bretagne.

Enfin, si nous prenons des options politiques au CA, encore faut-il les décliner de manière opérationnelle auprès de chacun d'entre vous, en collant à vos besoins : un

coup de chapeau donc à toute l'équipe de l'URIOPSS, car les administrateurs choisissent la partition mais il revient à la chef d'orchestre Nathalie PERRET-LAUNAY de la faire jouer dans la meilleure harmonie par d'excellents musicien(nes) ! et c'est le cas.

En 2018, tout en relayant en région le Manifeste du Réseau adopté à l'assemblée générale de l'UNIOPSS, nous avons poursuivi avec détermination la déclinaison des 5 axes du projet stratégique breton :

- **Consolider le réseau et rechercher la proximité avec nos adhérents** : les réunions départementales avec les adhérents vont dans ce sens : celle de l'Ile et Vilaine s'est tenue le 29 mars en présence de 40 personnes : le matin, nous avons collecté les sujets importants à évoquer l'après-midi avec les représentants des pouvoirs publics. Les retours de ces réunions sont unanimes, tant des participants administrateurs ou professionnels que des représentants de l'ARS, de la Cohésion Sociale, de la Collectivité Départementale. Ces réunions, au-delà de l'intérêt de se connaître entre adhérents, permettent d'échanger de tout sujet, librement mais courtoisement, dans un contexte privilégié gagnant-gagnant.

- **2è axe : Développer les offres de services**

- **3è axe : Former les bénévoles administrateurs**, sur qui repose la pérennité des quelque 200 personnes morales : là également, les retours des stagiaires et intervenants attestent que nos formations sont très appréciées !

- **Former les professionnels**, afin de développer leurs connaissances et de leur donner les moyens d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions

- **4 è axe : Développer une gouvernance au service du projet politique et technique de notre Union.**

- **5 è axe : Affirmer nos positionnements par une réactivité aux options prises par les politiques ou les financeurs, en cohérence et en articulation avec les positions prises par l'UNIOPSS, de manière distincte ou en partenariat avec d'autres unions et fédérations.**

Tant le Collectif ALERTE Bretagne que l'URIOPSS ou l'UNIOPSS interpellent régulièrement les Pouvoirs Publics ou formulent des avis.

Quelques exemples :

- En juillet 2018, avis de l'URIOPSS sur le PRIAC 2018-2022
- Positionnement de l'URIOPSS Bretagne également sur la transformation de l'offre médico-sociale pour une société inclusive
- Récemment, le Collectif ALERTE a attiré l'attention des P PUBLICS sur les dérives de certaines mesures envisagées, tel le conditionnement du versement des aides sociales à une activité, ou encore le PLFSS2019 qui accentuait la fragilisation du pouvoir d'achat des ménages précaires par, en particulier, la fin de l'indexation sur l'inflation de nombreuses prestations sociales et familiales.
- En février dernier, l'UNIOPSS prenait position sur la question de la généralisation des CPOM, ou encore sur le projet de loi santé qui se concentrait essentiellement sur l'organisation des soins et les aspects curatifs, en laissant de côté la prévention-promotion de la santé, l'accès à la santé des personnes en situation de précarité ou de handicap, en oubliant le secteur du domicile..
- Le 6 février dernier le président de l'UNIOPSS rencontrait le nouveau secrétaire d'Etat en charge de la protection de l'enfance, Adrien TAQUET, pour souligner l'importance d'une stratégie nationale pour la protection de l'enfance.
- L'UNIOPSS a également interpellé le Ministère et la CNSA, avec d'autres unions, suite à la parution du décret relatif à la répartition des 50 millions d'euros pour les SAAD.

Ce ne sont là que quelques illustrations d'une mobilisation conjointe entre l'UNIOPSS et l'URIOPSS, tous secteurs confondus.

Nous avons également mis en place une Commission régionale Personnes Agées animée par Mme PERRET-LAUNAY, Véronique DORVAL et moi-même, réunissant des administrateurs et professionnels des secteurs établissements et domicile, afin, dans un contexte très mouvant et complexe, de partager les problématiques, de définir des priorités d'action et de se positionner très fermement dans diverses instances. La prochaine réunion aura lieu le 7 novembre.

A souligner aussi notre Plateforme Protection de l'Enfance et de la Jeunesse, coordonnée par la Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance et l'URIOPSS, qui travaille de même sur les questions d'actualité et alimente le Conseil de l'URIOPSS mais également les travaux de l'UNIOPSS.

Nos matinées d'actualité sociale font toujours le plein et les participants repartent avec nombre d'informations utiles. A noter que les prochaines sont :

- MORBIHAN : le 20 juin
- COTES D'ARMOR : le 25 juin
- ILLE ET VILAINE: le 27 juin
- FINISTERE: le 28 juin.

Nos comptes 2018 qui sont équilibrés, vous le verrez, sont le reflet de notre intense activité ; à l'URIOPSS Bretagne nous sommes très prudents et je tiens à saluer notre trésorier Marcel CHOTARD totalement investi, en lien étroit avec Mme PERRET-LAUNAY et mme KERVRAN expert-comptable du Cabinet KPMG. Rien ne leur échappe !

Notre actualité est en 2019 très riche et nous sommes mobilisés sur divers sujets parmi lesquels :

- Le rapport Libault et la future loi dépendance

- Le manque d'attractivité de certaines activités et le manque de reconnaissance à l'égard de certains professionnels

- la mise en œuvre des OPCO avec l'agrément des deux opérateurs de compétences Santé et Cohésion sociale s'inscrivant dans le cadre de la nouvelle loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Notre URIOPSS, en lien avec l'UNIOPSS, est restée très attentive aux impacts de la réforme de la formation professionnelle nés de la Loi du 5 septembre 2018, pour plusieurs raisons :

- l'URIOPSS Bretagne demeure l'organisme de formation le plus important dans le réseau UNIOPSS-URIOPSS, assurant plus de 25 % des formations du réseau,

- nous voulons répondre aux besoins des adhérents de manière pertinente et soutenue, apportant une expertise sectorielle et transversale dans le champ de la formation professionnelle continue tout au long de la vie en formations dites « de perfectionnement »

- le budget formation occupe une part prépondérante dans les ressources puisqu'en 2018 les cotisations représentent 47 % et les prestations de service 53 % dont 40 % liés à l'activité formation.

Aussi, au conseil d'administration d'octobre 2018, nous avions décidé d'engager une démarche de certification de l'organisme de formation URIOPSS Bretagne, avec l'aide du cabinet de consultant Formalys, avec un objectif de certification en 2020.

J'ai le plaisir et la fierté de vous annoncer la certification de notre URIOPSS à la date du 6 juin 2019 par référence au référentiel qualité VERI SELECT. Ceci témoigne, si besoin était, de la qualité de notre service formation, piloté par Véronique DORVAL, de la qualité des procédures et actions menées.

Enfin, en 2019, mais Patrick DOUTRELIGNE vous en parlera, nous sommes bien sûr dans la préparation du Congrès 2020 ! Ceci mobilise un COPIL – les membres du Bureau – qui s'adjoignent autant que de besoin d'autres compétences.

Ce Congrès s'intitulera : « Aujourd'hui, les associations inventent demain… Parlons-en ! ».

Une société inclusive c'est aussi une société qui utilise les compétences de personnes différentes, et nous avons souhaité, pour ce congrès, avoir recours aux travailleurs d'ESAT bretons pour l'organisation de la logistique ; un groupe de travail, piloté par Sébastien MAILLARD DG de Kan Ar Mor est très actif !

Avec vous tous, je ne doute pas que notre Congrès sera une réussite par l'intérêt des thèmes abordés mais aussi par l'agrément de la soirée festive et du programme proposé aux accompagnants.

L'expérience du patient partenaire, dite du modèle de Montréal et promue par Alexandre BERKESSE, chercheur, fera partie des innovations évoquées : nous parlerons quant à nous de patient-usager partenaire, pour élargir l'intérêt de la démarche au secteur social et médico-social.

La capacité d'innovation des adhérents URIOPSS Bretagne sera mise à l'honneur et je vous engage bien sûr à participer nombreux – administrateurs et directeurs - à ce Congrès, et à répondre aux sollicitations de l'URIOPSS pour des contributions aux diverses thématiques. Pour ces 70 ans de notre URIOPSS en 2020, je compte sur vous !

C'est sur cette perspective que je vous souhaite une bonne assemblée générale et passe le relais à Mme PERRET-LAUNAY pour le rapport d'activité.

Le 18 juin 2019
Gilles ROLLAND, Président de l'URIOPSS Bretagne